



Niveau visé : Niveau 4 | Durée : 18 à 24 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Lorient, Rennes, Saint-Brieuc

Prochains démarrages :
devis sur demande

Code RNCP : 41758 – Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028
Certificateur : ministère chargé de la solidarité

Le métier

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et règlementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

L'assistant familial se voit confier à plein temps des enfants en danger ou issus de familles en difficulté, dans le cadre de mesures de placement familial ordonnées par la justice ou prises par l'ASE (aide sociale à l'enfance) et aussi dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale et thérapeutique.

La formation

La formation menant au DEAF est construite autour de 3 blocs de compétences à certifier pour obtenir le diplôme :

- BLOC 1 – **Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil**
- BLOC 2 – **Accompagner l'éducation de l'enfant**
- BLOC 3 – **Communiquer dans son contexte professionnel et dans son cadre institutionnel**

Une épreuve de **certification de 3,25 H**. Chaque bloc est certifié séparément,

La formation se déroule sur **240 heures, soit 40 journées dispensées sur une amplitude de 18 à 24 mois, avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique.

En proximité des référents professionnels de terrain, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires
encadrant la certification

Avec le DEAF, je peux :



- **Proposer un accueil de qualité** aux enfants qui me sont confiés.
- **Les amener à développer tout leur potentiel.**
- **Affirmer mon identité professionnelle d'assistant familial.**
- **Travailler avec une équipe pluriprofessionnelle.**

Accéder à la formation

Profils et prérequis

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial s'adresse aux assistants familiaux agréés en situation d'emploi. Elle doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de trois ans après la signature du premier contrat de travail.

Dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial, la formation préparant au DEAF est précédée d'un stage de 60H préparatoire à l'accueil d'enfants. Ce stage est orienté sur la découverte des institutions médico-sociales et des divers intervenants de l'accueil familial permanent.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le DEAF, selon votre projet :

- **En formation continue**
- **Par la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience)

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

89% de réussite
au DEAF en 2025 à ASKORIA
soit 90 personnes diplômées

78% des diplômés·es
sont en emploi dans les 6 mois
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA / Cleor Bretagne
Données 2024

**MON
COMPTE
FORMATION**

Je m'inscris !

Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte** en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail
d'inscription ASKORIA**
webaurion.askoria.eu

